

# Lutte de classe

Le 7 février 2006 :

## Grève générale jusqu'au retrait du CNE et du CPE !

Dès le 16 janvier de Villepin avait été très clair sur ses intentions et sa méthode : *"Ce que je ne peux pas écarter, c'est la question d'une cohérence globale du contrat de travail et donc je me pose la question : faut-il un ou plusieurs contrats de travail ?"*, évoquant un processus de *"réforme globale du contrat de travail"*, en précisant *"il faut aller vite" (...)* Je prendrai mes responsabilités et donnerai mes conclusions à l'issue des discussions" en rappelant que *"la troisième étape du plan de lutte contre le chômage dépend du dialogue avec les organisations syndicales"*. Deux jours auparavant Borloo avait déjà indiqué qu'il s'orientait vers un *"CDI assoupli"*.

La réponse à la question qu'il se posait et qui devait déboucher sur *"La troisième étape"*, c'est en fait la liquidation annoncée pure et simple du contrat de travail à durée indéterminée (CDI), quant à la méthode, elle consiste à s'assurer de la neutralité et donc du soutien des syndicats et des partis du mouvement ouvrier, afin de permettre au gouvernement de faire passer tranquillement la liquidation du CDI, après avoir laissé passer le CNE au mois de juillet 2005, gageons que de Villepin aura une nouvelle fois obtenu ce qu'il voulait des Thibault, Mailly, Hollande, etc., bien que les choses semblent plus compliquées que prévue, c'est ce que nous verrons plus loin.

Interrogé, le 25 janvier, sur son intention de liquider le CDI, Matignon précisait que *"la piste du contrat unique ne (nous) choque pas"* mais *"dément formellement"* en indiquant que *"Nous ne savons pas encore s'il faut aller vers un contrat de travail unique ou s'il faut multiplier les contrats dérogatoires"* tout en prenant soin de rappeler la méthode *"Le Premier ministre s'est engagé à consulter les partenaires sociaux"*.

Dans le même temps, de Villepin s'est dit *"serein"* et *"déterminé"* à aller jusqu'au bout puisqu'il n'existe aucune *"alternative"* sérieuse à sa politique de l'emploi. Il pensait sans doute à la politique de l'emploi mis en œuvre par ses prédécesseurs, lorsque le PS et le PCF étaient au pouvoir.

Il est parfaitement clair que de Villepin cherche la meilleure formule pour chercher à berner les travailleurs et jeunes en leur faisant croire que le CDI continuerait d'exister.

Le lendemain il feignait de s'interroger *"faut-il aller plus loin ?"*.

*"Faut-il aller plus loin"*, plus loin que quoi ? Voudrait-il nous faire croire qu'avec l'existence du CNE, du CPE et du CDD seniors calqué sur le CNE, le CDI existerait encore ? Quel patron sera assez stupide pour avoir recours au CDI, s'il existe encore, alors qu'il aura à sa disposition toute une panoplie de contrats de travail sur mesure pour augmenter son profit en abaissant le coût du travail (exonérations de cotisations sociales), avec en prime la possibilité de virer un salarié sur-le-champ ?

Pour parvenir à ses fins, le Premier ministre s'est engagé à *"faire sauter les verrous et éliminer les blocages qui paralysent la société française"*. Comment compte-t-il s'y prendre ?

Il a demandé au ministre de l'emploi, Jean-Louis Borloo, de *"mettre en place les conditions de la concertation avec les partenaires sociaux pour l'évaluation du CNE"*. Et d'avoir recours à la démagogie habituelle *"En tout état de cause, je veillerai à ce que nous trouvions le juste équilibre entre la protection des salariés et le dynamisme de notre économie : l'objectif, c'est bien de créer plus d'emplois en refusant la précarité, de créer plus d'emploi avec plus de sécurité dans le parcours professionnel"*.

*"Le juste équilibre"* entre les intérêts des travailleurs et des patrons, nous savons ce qu'il en est : les intérêts économiques et sociaux des travailleurs sont inconciliables avec ceux des patrons, donc *"le juste équilibre"* dont parle de Villepin ne peut se réaliser qu'au détriment des intérêts fondamentaux du prolétariat et de la jeunesse. Tout le reste est du baratin de bas étage.

Avez-vous noté qu'un élément récurrent revient dans toutes les déclarations de de Villepin et des différents ministres ? Ils ont absolument besoin du soutien des dirigeants syndicaux, sans lequel ils ne pourraient jamais mettre en œuvre leur politique inique. Jean-François Larcher l'a encore rappelé le 25 janvier sur France Inter : avec J-L. Borloo, nous devons *"entamer avec les partenaires sociaux des discussions sur les contrats de travail."*

Alors allons voir ce qui se passe du côté des *"partenaires"* du gouvernement.

D'après François Hollande, *"en accélérant le mouvement, il (le gouvernement) montre qu'il n'est pas sûr de lui"*. Diantre ! mais de quoi devrait-il avoir peur ? Il a *"peur de la jeunesse"* et prépare *"la précarité des jeunes aujourd'hui, de tous demain"*. Il a peur que la jeunesse et les travailleurs se mobilisent pour imposer le retrait du CNE et du CPE ? Cela signifie que Hollande sait pertinemment que l'ensemble de la jeunesse et des travailleurs se prononce catégoriquement contre le CNE et le CPE, donc cela ne devrait pas lui poser de problèmes pour les mobiliser, s'il s'oppose vraiment au CNE et au CPE, bien entendu, rien n'est moins sûr.

Pour Hollande encore, le texte sur le CPE est "*un mauvais texte et une entourloupe*", ce serait donc la formulation et non le contenu du texte qui le générerait, ce qui signifie qu'il suffirait de le réécrire pour qu'il devienne un "*bon texte*" ? Nous en aurons la certitude un peu plus loin.

Abordant la question de la mobilisation contre le CPE, il explique qu'elle doit être "*totale*". "*Les jeunes, dit-il, ont dans leurs mains pas seulement leur destin, mais celui d'un mouvement plus puissant qui pourrait concerner tous les salariés*". Rappelons au passage à Hollande que le CNE existe, puisqu'il n'a rien entrepris pour s'y opposer, et qu'il concerne déjà l'ensemble des entreprises de moins de 20 salariés, à l'exception des jeunes de moins de 26 ans, donc avec le CPE la boucle serait presque bouclée, c'est donc bien l'ensemble des travailleurs qui sont promis dès demain à la précarité à vie.

Quant à la mobilisation "*totale*" contre le CPE, elle se transforme rapidement en renoncement, le PS "*accompagnera*" et "*soutiendra*" la mobilisation contre le CPE, a-t-il souligné, tout en proposant par ailleurs, la mise en place de nouveaux contrats de travail précaires s'il revient au pouvoir en 2007.

Relevons le cynisme dont fait preuve Hollande en prétendant que les jeunes seraient responsables de leur destin, et donc de la situation dramatique dans laquelle ils se trouvent, alors qu'en fait, ils sont trahis en permanence par ceux qui prétendent défendre leurs intérêts, comme le PS, par exemple.

Pour Strauss-Kahn "*cette nouvelle provocation appelle une riposte unitaire de grande ampleur de toute la gauche*", reste à savoir ce qu'il entend par là.

Et c'est justement là que les choses se gâtent ou dégèrent.

Le 24 janvier dans une déclaration, "*Les organisations étudiante et lycéenne et les organisations syndicales de salariés UNEF, UNL, CFDT, CFTC, CGT, CGT-FO, FSU, UNSA, appellent leurs structures locales à des manifestations communes, le 7 février 2006 sur un seul mot d'ordre : retrait du contrat première embauche !*", sans appeler à la grève, encore moins à la grève générale, pour permettre aux travailleurs de participer à ces manifestations et réaliser ainsi les conditions nécessaires à la réussite de ces manifestations, en *oubliant* au passage l'exigence conjointe des travailleurs d'imposer le retrait du CNE.

Le 25 un appel était rédigé par un collectif d'organisations lycéennes et étudiantes regroupant l'UNEF, la Confédération étudiante, SUD-Étudiant, la CNT, UNSA jeunes, la JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne), le MJCF (Mouvement des jeunes communistes français), le PRS, AL (Alternative libertaire), la FIDL, Solidaires, la CGT Jeunes, Fac Verte, le MJS, l'UNL, Attac Campus, les JCR, les jeunes Verts, Alternatifs, l'UEC (Union des étudiants communistes), le CLEPS (Comité lycéen étudiant Paris Sud), la cellule Meliné, la JSRPG (Jeunesse socialiste pour un rassemblement à gauche), la JCCP (Jeunes chercheurs contre la précarité), Ré-So, la FSE-UL.

Cet appel reprend le contenu du précédent en précisant "*nous ferons du mardi 31 janvier 2006 une journée d'actions, et nous manifesterons de manière unitaire le 7 février 2006*", toujours sans appeler à la grève ou à la grève générale, donc en principe interdisant aux lycéens de participer aux manifestations, puisqu'ils ne sont pas autorisés à sortir de leur établissement scolaire, tout comme les 90% de travailleurs non syndiqués qui ne pourront pas quitter théoriquement leur poste de travail.

Ces appels sont donc très nettement insuffisants et ils comportent des lacunes importantes derrière une unité de façade.

A première vue, on ne peut que se féliciter de cette unité des organisations lycéennes, étudiantes et des travailleurs, bien que la liste de ces organisations soit pour le moins hétéroclite, sans doute l'aurait-elle été moins s'il s'était agi d'un appel à la grève générale jusqu'à satisfaction.

Tout le problème est là : pourquoi les signataires de ces différentes déclarations ont-ils évité soigneusement de poser la question de la grève générale le 7 février ? Veulent-ils vraiment faire du 7 février le point de départ d'une mobilisation de masse et unitaire contre le gouvernement pour le faire reculer sur le CPE ? On peut en douter.

Pourquoi ne mettent-ils pas tout en oeuvre pour permettre aux millions de travailleurs et jeunes de manifester ensemble le 7 février ? Sans doute parce qu'ils ont peur et qu'ils ne souhaitent pas vraiment que la mobilisation soit trop massive le 7 février, afin d'éviter qu'elle trouve un prolongement logique dans la grève générale jusqu'à satisfaction dès le 8. Pourquoi ne pas avoir choisi un samedi pour organiser cette manifestation, ce qui aurait permis à la très grande majorité des travailleurs d'y participer ?

Ne vont-ils pas tenter une nouvelle fois de canaliser le rejet profond et massif de la politique antisociale du gouvernement Chirac- de Villepin qui s'est exprimé le 29 mai 2005 et qui se cristallise aujourd'hui autour de la défense du contrat de travail à durée indéterminée en le conduisant à une impasse ?

Le refus d'appeler à la grève générale le 7 février et le refus d'intégrer le mot d'ordre de retrait du CNE n'a-t-il pas pour objectif d'éviter à tout prix que la mobilisation des travailleurs rejoigne celle de la jeunesse ? Ne tentent-ils pas de limiter ainsi la mobilisation des travailleurs et jeunes le 7 février ? Il est permis de le penser.

Dans ces conditions, ne s'agit-il pas d'une énième journée d'action ? Cela y ressemble comme deux gouttes d'eau, à ceci près que les organisateurs du 7 février ne savent pas à l'avance quelle sera l'attitude des travailleurs et des jeunes et l'ampleur de leur mobilisation ce jour-là.

Les dirigeants de ces organisations qui ne souhaitent manifestement pas remettre en cause le gouvernement Chirac-de Villepin pourront-ils contenir encore longtemps le mécontentement grandissant des travailleurs et de la jeunesse ?

Constatant que les dirigeants des syndicats et des organisations ont été obligés de réaliser l'unité sous la pression du rejet unanime des travailleurs et des jeunes du CPE, il n'est pas possible de ne pas évoquer ici les propositions du PS, dont celles qui préconisent de ressusciter les « *emplois-jeunes* », d'améliorer les « *contrats de qualification* », auxquels il faut ajouter la proposition de créer un "*contrat sécurité insertion*" ou "*contrat sécurité formation*", l'ensemble de ces contrats de travail étant des contrats à durée déterminée, donc des contrats précaires.

Le PS prétend donc combattre contre la précarité des jeunes en leur proposant d'autres contrats précaires en remplacement du CPE !

Quand Hollande explique "*Ce que nous devons garantir, c'est que chaque salarié aura un contrat de reclassement pour passer de l'emploi à l'emploi sans passer par le chômage*" (*Le Monde* du 29 janvier), qu'est-ce que cela veut dire "*passer de l'emploi à l'emploi*" sinon passer d'un emploi précaire à un autre sous couvert d'un "*contrat de reclassement*", ce qui tend à banaliser et à généraliser la précarité du travail, ce qui est totalement inacceptable. Inutile à partir de là de vouloir nous faire croire que les jeunes ne passeront plus par la case chômage, tout au plus une promesse électorale sans lendemain, comme le passé nous l'a largement prouvé lorsque le PS était au pouvoir.

Pour prouver qu'on ne se trompe pas sur les intentions du PS, il suffit d'évoquer brièvement la proposition qu'il oppose au CPE, un "*contrat sécurité insertion*" ou "*contrat sécurité formation*". Ce contrat de travail permettrait de "*faciliter l'entrée dans la vie active en alternance des jeunes sans qualification*". Entrer "*dans la vie active en alternance*", qu'est-ce que cela signifie ? Si ces jeunes sont sans qualification, cela signifie qu'ils ont déjà arrêté leurs études, ils sont donc au chômage.

Veut-il dire par là qu'ils devront suivre une formation professionnelle débouchant sur un diplôme dans un établissement scolaire tout en occupant un emploi à mi-temps, à quart-temps dans une entreprise ? Pas vraiment, il propose que cette formation soit délivrée directement par les entreprises sans qu'il soit question de diplôme reconnus les conventions collectives.

On sait ce qu'il est de ce genre de formation, en réalité ces jeunes remplacent avantageusement pour les patrons des salariés à plein temps, puisque qu'ils les paient en dessous du SMIC et qu'ils bénéficient d'exonérations de cotisations sociales.

Quelle sécurité d'emploi ce contrat procure-t-il aux jeunes ? Aucune.

Laurent Fabius l'a d'ailleurs expliqué clairement : "*Les entreprises qui accueilleront ces jeunes bénéficieront, et celles-là seulement, d'une aide financière majorée et prorogée en cas d'obtention de la qualification professionnelle prévue et d'embauche en CDI à l'issue du contrat*". Ajoutons une autre déclaration de Hollande dans laquelle il disait que le PS veut proposer un "*contrat de travail durable*", bref jetable !

Non seulement il s'agit d'un nouveau contrat à durée déterminée, c'est écrit noir sur blanc "*à l'issue du contrat*", "*un contrat de travail durable*", comme le CNE et le CPE, qui permettra peut-être aux jeunes d'obtenir une "*qualification professionnelle*" ce qui ne veut pas dire un diplôme, et la cerise sur le gâteau pour les patrons, en plus des exonérations de cotisations sociales qui leur auront déjà été accordées dans le cadre de ce contrat, ils bénéficieront "*d'une aide financière majorée et prorogée*", pillant un peu plus les caisses de la Sécurité sociale et de l'Unedic.

Par ailleurs, Hollande a expliqué à quelques journalistes à l'issue de son discours devant les 1500 secrétaires de section du PS réunis à Paris "*On améliore le système des contrats de qualification*" qui demeurera un contrat à durée déterminée, un contrat précaire.

Les contrats de qualifications sont tous des contrats de travail précaires. Le PS ne veut pas en finir avec la précarité, il veut "*l'améliorer*", sans doute en lui donnant un vernis plus "*humain*" ! Le capitalisme à visage humain ou le *socialisme* version PS, c'est la même chose pour ceux qui ne l'auraient pas remarqué.

Voilà des propositions qui devraient réjouir le Medef !

Résumons d'un côté le PS prétend défendre le CDI et combattre le CPE en *oubliant* le CNE, et de l'autre ils proposent uniquement des contrats de travail précaires, "emplois-jeunes", "contrat sécurité insertion", "contrat sécurité formation" ou "contrat de qualification".

En conclusion, ce qui nous importe, ce n'est pas de demander au gouvernement de retirer le CNE et le CPE, ni les déclarations pleines de contradictions du PS, c'est de réussir à imposer par la mobilisation des travailleurs et la jeunesse, par la grève générale, le retrait immédiat et sans condition du CNE et du CPE.

Compte tenu de l'enjeu de cette bataille, compte tenu du rejet unanime des travailleurs et des jeunes du CNE et du CPE, compte tenu de l'appel de nombreux syndicats et organisations aux manifestations unitaires qui auront lieu le 7 février dans toute la France, nous appelons tous les travailleurs et tous les jeunes à les préparer et à y participer sur le mot d'ordre de grève générale jusqu'au retrait du CNE et du CPE.